

Acte de naissance de BONHOMME Sosthène Oscar [54].

Du vendredi vingt deuxième jour du mois de juillet l'an mil huit cent quarante-deux à dix heures du matin.

Acte de naissance d'un enfant qui nous a été présenté et qui a été reconnu être du sexe masculin, né au domicile de ses père et mère situé en cette commune, section de bisrue, aujourd'hui à six heures et demie du matin, fils de Jacques Joachim BONHOMME, âgé de quarante ans, profession de tisserand, et de Victoire Hédvige DURANT, âgé de trente-quatre ans, profession de fileuse, son épouse en légitime mariage contracté en cette dite commune le quinze février mil huit cent quarante, demeurant ensemble en cette dite commune de Saint Vigor.

Lequel a reçu les prénoms de Sosthène Oscar.

Sur la réquisition et présentation à nous faites par ledit Jacques Joachim BONHOMME père de l'enfant.

En présence de Joseph LEBERQUIER, demeurant également en cette dite commune de Saint Vigor, profession de cultivateur, âgé de trente-six ans.

Et de Maximilien MAILLARD demeurant pareillement en ce dit lieu de Saint Vigor, aussi cultivateur, âgé de quarante et un ans.

Le déclarant et le témoin ont signé après lecture faite le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous maire de la commune susdite, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.